

Inquiétude pour notre protection sociale

Santé

Le principal sujet d'actualité du trimestre écoulé concernait la santé, avec les débats parlementaires concernant la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires.

La CFR soutenait cet important projet dont l'objectif largement partagé sur l'échiquier politique était de modifier profondément la gouvernance du système de santé dans le but d'une meilleure maîtrise des dépenses et une meilleure coordination des différents acteurs du système (hôpital, médecine libérale, secteur médico-social)

En matière de gouvernance les points clés concernent la création des agences régionales de santé, et dans le domaine de la gestion des hôpitaux l'attribution d'un pouvoir réel au directeur de l'hôpital.

Mais il y avait également dans les objectifs poursuivis, la lutte contre la désertification médicale de certaines zones du territoire français, la lutte contre les refus de certains soins (tour de gardes, bénéficiaires de la CMU) pratiqués par certains médecins, ou encore l'encadrement des dépassements d'honoraires.

Tous ces objectifs étaient bons et méritaient mieux que le sort que leur a réservé le parlement.

Les lobbys n'ont pas lésiné sur les moyens : on a vu défiler dans la rue un amalgame hétéroclite de syndicats de médecins libéraux très conservateurs de syndicats de salariés, et des mandarins pour défendre l'immobilisme, alors même que la situation actuelle et par exemple l'accroissement des dépassements d'honoraires devient insupportable.

A la suite de ces manifestations et des pressions exercées au plus haut niveau de l'État, les députés tout d'abord ont commencé à affaiblir le texte. Ceci a amené la CFR à réagir en publiant son

communiqué du 28 avril, et malheureusement les craintes exprimées se sont avérées confirmées lors des débats devant le Sénat

A l'heure où ses lignes sont écrites, le processus législatif n'est pas achevé, la commission mixte paritaire devra le 16 juin rapprocher les versions votées par chaque assemblée, mais l'heure est au désenchantement, et pour citer les propos d'un député de la majorité « Les corporatismes ont prévalu. Il n'y a plus rien du point de vue du patient » (Yves Bur député UMP).

Mutuelles

Par ailleurs et toujours dans le domaine de la santé, le Président de la mutualité française vient d'annoncer qu'il était prêt à s'engager dans le financement partiel des maladies chroniques.

Quand on connaît l'ampleur du problème du financement de ses maladies, on ne peut que s'inquiéter de voir les mutuelles s'engager dans cette voie avant même que ne soit mises en place les mesures appropriées de maîtrise des dépenses. Gare aux redoutables conséquences qui pourraient en résulter sur le niveau des cotisations des complémentaires santé !

Retraites

Dans le domaine des retraites nous avons demandé des rendez-vous auprès de nos interlocuteurs avec les conseillers ministériels y compris ceux du Premier Ministre pour leur demander d'agir rapidement afin de rétablir l'équilibre financier du régime de retraite du secteur privé. Espérons que nous serons entendus !

Ce trimestre s'achève dans une ambiance maussade dans le domaine de la protection sociale.

François Bellanger
Vice-président de Part'Agés